

DEBATS

Héritage : « Tout prendre », l'arme fiscale de ceux qui ne savent pas créer de richesses

🕒 3 min • Agnès Verdier-Molinié



De Raphaël Glucksmann à La France insoumise en passant par la CFDT, les hausses des droits de succession sur les hauts patrimoines défendues par la gauche enverraient aux Français un message délétère, celui de ne pas entreprendre en France ou de le faire le moins possible, argumente la directrice de l'iFrap (groupe de réflexion libéral).

À l'heure où le débat public devrait foisonner de propositions pour produire plus en France et relancer la compétitivité de notre pays, à l'heure où les entrepreneurs français de la tech regardent de plus en plus de l'autre côté de l'océan pour aller se

faire financer, que nous disent certains candidats à l'élection présidentielle ? Qu'en gros ils ne croient plus à la création de nouvelle valeur ajoutée, de nouvelles richesses dans notre pays et qu'ils vont tout simplement tout prendre sur les héritages, notamment des entrepreneurs de notre pays.

Il n'y a qu'à écouter Mathilde Panot, de La France insoumise, qui veut « prendre tout » au-dessus de 12 millions d'héritages. Quand Raphaël Glucksmann (Place publique) a, lui, indiqué qu'il voulait « taxer les méga-héritages » pour récupérer 15 milliards d'euros. De leur côté, les Écologistes proposent d'instaurer une contribution de 10 % sur les héritages de plus de 4 millions d'euros, et de 10 % supplémentaires sur ceux dépassant les 13 millions d'euros. Ils proposent aussi de raboter le pacte Dutreil, qui permet de transmettre les entreprises. Ou encore de supprimer les avantages fiscaux liés au démembrement de propriété, là encore pour récupérer 15 milliards d'euros par an. La CFDT s'y met aussi, par la voix de sa secrétaire générale, Marylise Léon, pour taxer l'héritage « dès le premier euro ». Encore une folie.

L'urgence n'est pas de taxer plus mais de produire plus en France dans l'industrie, dans l'agriculture, de créer plus d'entreprises de croissance, plus de jeunes pousses, plus de licornes d'IA, mais au lieu de dire : « Allez-y, entreprenez, créez et si vous réussissez on vous valorisera et on vous taxera le moins possible », on donne le message inverse : on vous taxera le plus possible, et même, on vous prendra tout ! Avec ce genre de message, c'est un passeport pour inciter à ne pas entreprendre en France, ou le moins possible.

La France est le pays où il demeure le plus cher, le plus coûteux de transmettre une entreprise. Le coût pour une PME ou une ETI s'élève en moyenne entre 10 et 17 % de la valeur de l'actif, alors que la moyenne européenne est de 5 %. Quand on fait le tour d'Europe, on voit bien que les transmissions d'entreprises sont taxées entre 0 et 10 % : Allemagne, Suisse, Suède, Pays-Bas, Espagne, Luxembourg, Belgique. Que la Suède, le Luxembourg, l'Australie ou le Canada aient mis à 0 % les droits de succession pour tous, pour conserver leurs entreprises et leurs talents, devrait nous faire réfléchir. D'autant plus que, suite à la suppression des droits de succession et de l'ISF en Suède en 2004, les recettes fiscales totales n'ont pas baissé, elles ont augmenté de 27 % entre 2000 et 2010 (10 % hors inflation).

En France, un enfant qui hérite sera imposé à 20 % jusqu'à un peu plus de 550 000 euros (après un abattement de 100 000 euros), puis passera par une tranche à 30 %, avant d'atteindre 40 % au-delà de 900 000 euros environ. Avec un taux de 45 % maximum en ligne directe, les Français sont parmi les plus taxés d'Europe sur les transmissions. Les Allemands, les Espagnols, les Irlandais sont autour de 30 % à 34 %

maximum de taux en ligne directe. Les Italiens sont à 4 % et les Portugais à 0 % ; tandis que les Suédois, les Norvégiens, les Autrichiens et bien d'autres en Europe sont à 0 % pour toutes les successions.

Tout au long de la vie, on vous taxe. S'il vous reste quelque chose à transmettre à vos enfants (des économies, une assurance-vie abondée après 70 ans, une maison, une entreprise), alors là, vous êtes un « héritier » et il va falloir payer encore, après avoir payé toute votre vie. Chaque année, l'État français encaisse environ 21 milliards d'euros en se servant sur les donations et successions. La France est, en part de PIB, le pays qui taxe le plus les transmissions, avec 0,7 % du PIB (est-ce le montant rapporté par les taxes sur successions et donations ?) quand la moyenne européenne est à 0,2 % (comme aux États-Unis).

Le concept de la « grande transmission » n'est ni plus ni moins qu'une manière détournée de taxer l'épargne des Français. Avec les décès à venir de la génération des baby-boomers, on nous assène que 9 000 milliards d'euros d'héritages vont changer de main d'ici 2040. Cumuler ces montants sur 15 ans a surtout un objectif : faire croire qu'un trésor va être transmis. Et c'est faux. Alors que 50 % des entreprises familiales françaises vont changer de main dans les dix ans qui viennent, ceux qui crient haro sur les héritiers le font pour de mauvaises raisons. Ils le font, car les caisses du Trésor public sont vides et qu'ils cherchent partout de nouvelles recettes faciles. Ils ne regardent pas du tout ailleurs en Europe le tournant fiscal qui a été pris pour garder les entrepreneurs et les entreprises. C'est grave pour la jeunesse, car plus on taxe les donations et les transmissions, moins le patrimoine passe des plus âgés aux plus jeunes. Il est plus que temps d'inciter à transmettre le capital entre générations. À l'instar de l'étranger, il faudrait, a minima, diviser par deux la pression fiscale sur les donations et successions.

Ainsi, si la France taxait les héritages (donations et successions) au niveau de nos voisins européens, on aurait 14 milliards de taxation des donations et successions en moins par an ! Alors que faut-il faire pour faire fructifier ces héritages pour notre économie plutôt que de les spolier pour les mettre dans la poche de l'État ? En 1 : faire un moratoire de 3 ans sur la taxation des donations à la fois aux enfants, mais aussi aux petits-enfants, arrière-petits-enfants, afin que le patrimoine circule entre les générations et se transforme en consommation, créations et investissements... En 2 : mettre à zéro la taxation des transmissions d'entreprises. Cela aurait un coût ? C'est le pari gagné qu'ont fait avant nous les Suédois pour garder leurs entrepreneurs et leurs talents. « Tout prendre », ce serait à l'inverse tout perdre !